



No de résolution
ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité
Régionale de Comté la Vallée-du-Richelieu

PROVINCE DE QUEBEC

AVIS DE CONVOCATION

Messieurs: Honorius Charbonneau, préfet
André-Guy Trudeau, préfet suppléant
Ferdinand Borremans, conseiller
Julien Bussière, conseiller
Michel Chapdelaine, conseiller
Marcel Dulude, conseiller
Bernard Gagnon, conseiller
René Gendron, conseiller
Marcel Lacoste, conseiller
Jacques Martin, conseiller
Yves Ménard, conseiller
Bertrand Poulin, conseiller
Jean Tanguay, conseiller
Frédéric Trépanier, conseiller
Wildor Vigeant, conseiller

Avis spécial vous est donné, par le soussigné, Pierre Bélanger, secrétaire-trésorier, qu'une séance spéciale du Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu est convoquée par les présentes, par moi, pour être tenue au bureau de la Municipalité régionale de comté, au 630, rue Richelieu, à Beloeil, le mercredi 12 août 1987, à 20h00 et qu'il sera pris en considération les sujets suivants, savoir:

1. Constatation de l'avis de convocation
2. Avis du Ministre: rencontre avec des représentants du gouvernement
3. Affaires publiques
4. Levée de l'assemblée


Pierre Bélanger
secrétaire-trésorier

Donné ce trente-et-unième jour de juillet mil neuf cent quatre-vingt-sept.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité Régionale de Comté la Vallée-du-Richelieu

SEANCE SPECIALE DE LA MUNICIPALITE REGIONALE DE COMTE DE
LA VALLEE-DU-RICHELIEU, TENUE AU SIEGE SOCIAL DE LA
M.R.C. AU 630, RUE RICHELIEU, A BELOEIL, LE MERCREDI 12
AOUT 1987, A 20H00.

Etaient présents:

Monsieur Honorius Charbonneau, préfet
Monsieur André-Guy Trudeau, préfet suppléant
Monsieur Ferdinand Borremans, conseiller
Monsieur Julien Bussière, conseiller
Monsieur Michel Chapdelaine, conseiller
Monsieur Jean-Claude Beaudoin, conseiller suppléant
Monsieur Bernard Gagnon, conseiller
Monsieur René Gendron, conseiller
Monsieur Jacques Martin, conseiller
Monsieur Paul Uttaro, conseiller suppléant
Monsieur Bertrand Poulin, conseiller
Monsieur Jean Tanguay, conseiller
Monsieur Frédéric Trépanier, conseiller
Monsieur Wildor Vigeant, conseiller
Monsieur Pierre Bélanger, secrétaire-trésorier et
directeur général

Etaient absents:

Monsieur Marcel Dulude, conseiller (remplacé par
monsieur Jean-Claude Beaudoin)
Monsieur Marcel Lacoste, conseiller
Monsieur Yves Ménard, conseiller (remplacé par
monsieur Paul Uttaro)

ORDRE DU JOUR

1. Constatation de l'avis de convocation
2. Avis du Ministre: rencontre avec des représentants
du gouvernement
3. Affaires publiques
4. Levée de l'assemblée

ITEM 1. CONSTATATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

Je, Pierre Bélanger, secrétaire-trésorier, certifie sous
serment que, avis spécial a été signifié par écrit
d'autre part à:

Messieurs Honorius Charbonneau, préfet, André-Guy
Trudeau, préfet suppléant, messieurs les conseillers
Bernard Gagnon, Ferdinand Borremans, Jacques Martin,
Michel Chapdelaine, Julien Bussière, Marcel Dulude, René
Gendron, Marcel Lacoste, Yves Ménard, Bertrand Poulin,
Jean Tanguay, Frédéric Trépanier et Wildor Vigeant



No de résolution
ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité Régionale de Comté la Vallée-du-Richelieu

en leur faisant parvenir à chacun d'eux à leurs places d'affaires respectives ou domiciles respectifs selon le cas, en déposant une copie au bureau de poste de Beloeil, sous enveloppe recommandée, les frais de poste étant payés d'avance, entre 16h00 et 17h00, le trente-et-unième jour du mois de juillet mil neuf cent quatre-vingt-sept.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce douzième jour du mois d'août mil neuf cent quatre-vingt-sept.

ITEM 2. AVIS DU MINISTRE: RENCONTRE AVEC LES REPRESENTANTS DU GOUVERNEMENT

Suite à l'invitation des membres du Conseil, afin de discuter de l'avis du Ministre face à notre Schéma d'Aménagement, les représentants gouvernementaux suivants sont présents:

madame Louise Beaulieu, coordonnatrice, ministère des Affaires municipales;

monsieur Michel Bélanger, ministère de l'Energie et des Ressources;

monsieur André Dicaire, ministère de l'Environnement;

monsieur Pierre-Paul Dumoulin, ministère de l'Environnement;

monsieur Serge Thimothée, direction générale des orientations gouvernementales.

La discussion avec les représentants du gouvernement s'amorce à partir du document "Commentaires: avis du Ministre (art. 27)":

. Bande de protection en milieu agricole

Pour le Richelieu: 3 m. en haut du talus et s'il y a absence de talus, 3 m. à partir de la ligne naturelle des hautes eaux.

Autres cours d'eau: pas de norme mais le ministère n'a pas d'objection à ce que la M.R.C. dicte des normes.

. Bande de protection de 10 m. dans les forêts privées

Le représentant du ministère reconnaît que les exigences du Ministre sont difficiles d'application et le fait de se limiter à la coupe sanitaire peut être suffisant. Cette norme touche tous les cours d'eau.

. Bande riveraine de 10 à 15 m. en milieu urbain et de villégiature

Il s'agit d'une bande de protection donc que le milieu naturel doit être préservé intégralement.

. Permettre les constructions agricoles en zone inondable



No de résolution
ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité Régionale de Comté la Vallée-du-Richelieu

Résulte d'une convention entre les gouvernements provincial et fédéral mais exclut la résidence de l'agriculteur.

Il semble que le gouvernement pourrait assumer une part des responsabilités moyennant certaines conditions.

. Contrôle des usagers et pratiques agricoles

A la lumière des échanges avec d'autres M.R.C. il semble que le principe de l'établissement de zones de protection face aux usages et pratiques agricoles soient maintenant reconnues par le gouvernement.

. Peuplements dégradés

Le représentant du ministère de l'Energie et des Ressources nous informe de l'existence de programmes de repeuplement pour les propriétés ayant une superficie minimale de 25 acres.

Il s'agit ici des principaux sujets qui ont été abordés. Une série d'éléments n'a pas été touchée puisque ces derniers impliquaient le ministère de l'Agriculture qui n'avait délégué aucun représentant.

A ce titre, les membres du Conseil ont été unanimes à déplorer l'absence de représentant du ministère de l'Agriculture, tout en remerciant, par ailleurs, les représentants présents.

ITEM 3. AFFAIRES PUBLIQUES


Aucune intervention de la part de l'assistance.


ITEM 4. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSE PAR Monsieur Bernard Gagnon
APPUYE PAR Monsieur Jean Tanguay

ET RESOLU QUE l'assemblée soit et est levée, tous les points à l'ordre du jour ayant été épuisés.

ADOpte A L'UNANIMITE


Pierre Bélanger
secrétaire-trésorier


Honorius Charbonneau
préfet

87-1066